

GRÉSIVAUDAN

SAINT-MAXIMIN

La municipalité s'occupe du devenir de la Tour d'Avalon

La Tour d'Avalon est inscrite aux Monuments historiques depuis le 5 octobre 1992. En 2016, la municipalité a réalisé une première phase de restauration avec la réfection de la terrasse du dernier niveau et des baies de l'avant-dernier niveau, ainsi que la rénovation de la terrasse en bois. Une deuxième tranche est à prévoir : rejointoiement des maçonneries du pourtour et reprise de l'enduit intérieur du dernier niveau, restauration de l'escalier hélicoïdal menant à la terrasse, réfection de l'édicule de sortie sur la terrasse, réfection du mur d'enceinte. Une troisième tranche concernera les décors peints intérieurs. Le montant des travaux s'élevant à 283 000 €, la municipalité attend de recevoir les subventions, qui devraient atteindre 80 % du montant, pour faire une demande à la Fondation du patrimoine. Laurence Etienne, élue responsable du patrimoine, lance un appel aux habitants qui voudraient créer une association pour « faire vibrer » la Tour, en y organisant des manifestations.



LE CHEYLAS

Le second tour du concours des lundis a rassemblé du monde



Pas un absent pour le second tour des concours de boules des lundis qui avait lieu ce 12 mars à partir de 14 heures dans le boudrome couvert du Cheylas et qui affichait complet. Au départ dans l'ordre des jeux, les quadrettes suivantes étaient opposées : Perret contre Mangano, Les-calle contre Rival, Lost contre Tavella, Giannini contre Buisson, Fleury contre Siaux, Guillet contre Guillonnet, Zehr contre Bellemain, et Eyraud face à Boagio. En fin d'après-midi, après avoir suivi les tours de qualifications pour la finale du 1^{er} avril prochain, ce sont les quadrettes Eyraud, Fleury, Siaux et Bellemain qui se sont qualifiées. Rendez-vous le 18 mars pour le 3^e tour.

LE PLEYNET

Les animations en plus du "Monoski revival"

Même si les vacances scolaires sont terminées, la station offre encore de belles animations cette semaine. Jeudi, à partir de 15 h : massage bien-être individuel. À 16 h : marché salle hors sac, découverte des produits locaux, vin chaud. Et pour clore la semaine, samedi et dimanche, sous la houlette d'Eric Franchini, la station accueille le "Monoski revival" [lire ci-contre]. Et aussi : tous les jours exposition sur les années fun, de matériel des années 1975-1985. Par ailleurs, de nombreuses activités sont proposées par les partenaires de la station : snake gliss (descente en luge du sommet du télésiège de Pincerie jusqu'à la station) ; descente et randonnée airboard (luge gonflable légère et ludique) ; fat bike (VTT à gros pneus) ; baptême de parapente à ski ; ski de randonnée (de l'initiation à la sortie à la journée, en passant par l'accompagnement vers l'autonomie) ; mushing (initiation à la conduite d'attelage sur 1 h, 2 h ou randonnée à la journée) ; balade à cheval et ski joëring (de 2 h à la journée selon conditions météo).

ALLEVARD

Loto du club Louaraz
Bugnes et cidre offerts par le club.
Samedi 16 mars à 14 h 30.
Salle Charrière (maison des Forges).
06 86 14 86 94.

CRÈTS-EN-BELLEDONNE

Conseil municipal
En mairie de Saint-Pierre-d'Allevard.
Jeudi 21 mars à 20 h 30.

FROGES

Cérémonie du 19-Mars
La Fnaca de Froges et Champ-près-Froges vous invite à l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie le mardi 19 mars à 18 h. Rassemblement devant la mairie de Froges.
Fnaca :
07 71 14 32 84.

GONCELIN

Cérémonie du 19-Mars
Mardi 19 mars à 18 h. Au monument aux morts.

LA PIERRE

Théâtre : "Odilon"
d'Alexandre Aïmard
Présenté par la troupe des Montfallats. Dans cette reprise de "Mademoiselle Phileas Fogg", l'un des personnages à physiquement

disparu, mais reste très présent. Participation aux frais 12 € avec une petite collation d'initiation à la fin du spectacle.
Samedi 16 mars à 20 h. À la salle des fêtes. Date limite de réservation : 14 mars.
GAGB : 06 08 51 84 47.

LE CHEYLAS

Le carnaval fait son cirque
À 15 h, départ du défilé devant la mairie puis bûcher du clown de l'espace. À 16 h, bal et goûter à la salle des fêtes.
Samedi 16 mars à 15 h. Gratuit.
AAPEL Chartreuse et APE Belledonne : 06 81 60 11 63.

PONTCHARRA

"Santiago, Italia"
Dans la Semaine du film italien de l'association Amitié Pontcharra Rovasenda. Suivi d'une rencontre avec un Chilien résistant au régime de Pinochet.
Jeudi 14 mars à 20 h 30 au cinéma Jean-Renoir.

Le petit déj' de l'éco
Rencontre des acteurs économiques avec les élus.
Vendredi 15 mars de 7 h 30 à 9 h. À la mairie.

THEYS

Fête du boudin
Samedi 16 mars de 8 h à 16 h à la halle des sports.

ALLEVARD

Le budget 2019 doit intégrer le risque financier lié au transfert du Collet

Des investissements, pas d'emprunt ni de hausse d'impôt, et un litige financier qui pourrait peser lourd... Voici le contexte budgétaire.

En l'absence du maire Philippe Langénieux-Villard, c'est le premier adjoint Patrick Mollard qui a officié lundi lors du conseil consacré en partie au débat d'orientations budgétaires.

L'adjoint aux finances Jérôme Baudin a évoqué les choix de la majorité pour cette année, partant d'un premier constat : l'excédent de résultat cumulé sur le budget 2018 (de 1,8 million d'euros), « légèrement supérieur à celui de 2017, permet de financer les investissements en 2019 sans recourir à l'emprunt ».

Deuxième constat : la perte de revenus « considérable » pour Allevard liée à la baisse des versements de l'État (- 885 000 €/an). Dans ce contexte, toujours tendu, il n'y aura pas de hausse d'impôts. Mais, dit l'adjoint, « le point le plus marquant de ce budget concerne le transfert financier du Collet d'Allevard et les excédents des budgets eau et assainissement, a-t-il souligné. La commune a choisi de ne reverser aucun excédent des budgets eau et assainissement (soit 1,9 million d'euros) tant que le transfert financier du Collet n'est pas soldé ».

Cette affaire, qui va se retrouver au tribunal administratif, pourrait avoir un impact financier non négligeable (lire ci-contre). L'élu de l'opposition Hubert Salinas a estimé cette conclusion une peu abusive : « Pour

moi, l'avenir c'est avoir une vision à long terme, c'est ce que nous vous demandons depuis des années. »

Le projet de la halle, parlons-en !

L'élu a pointé la halle couverte, dont le projet n'est certes pas encore arrêté, mais pour lequel un groupe de travail (où sont associés deux de ses collègues de l'opposition : Jean-Luc Mollard et Carine Theys) vient tout juste d'être constitué. « Vous commencez par mandater un architecte avant de parler du projet global. »

Le débat a dévié (vers le tourisme, de compétence intercommunale) avant de revenir sur la politique communale : en quoi les nouveaux logements vont-ils sauver la commune ? Pourquoi ne pas baisser les coûts des activités sportives, culturelles ? Pourquoi anticiper des recettes liées aux arrêts maladie longue durée ? À ces questions de l'opposition, la majorité a apporté des réponses courtes, n'appréciant pas forcément que le même élu de l'opposition monopolise la parole. Non seulement les logements neufs apportent des taxes foncières, a concédé Patrick Mollard, « mais aussi des nouveaux habitants, des familles, des jeunes. Et les deux immeubles qui vont sortir de terre (en centre-ville et avenue des Bains) ne consomment pas d'espace agricole. » Sur le maintien des tarifs communaux, « je ne connais aucune commune confrontée à la baisse des dotations qui abaisse les coûts des activités ».

Céline FERRERO



Face au premier adjoint Patrick Mollard, les élus de l'opposition (Jean-Luc Mollard et Philippe Chauvel) ont suivi et animé les débats qui n'étaient pas que financiers.



Transfert de charges : un enjeu tout sauf mineur

Le dossier relatif au transfert du Syndicat du Collet (dissous lors de la prise de compétence par le Grésivaudan de la gestion de la station au 1^{er} mai 2017) empoisonne la commune depuis l'automne dernier. Et cela risque de durer un peu. Le conseil a décidé lundi d'engager deux procédures auprès du tribunal administratif de Grenoble à l'encontre de la Communauté de communes du Grésivaudan : l'une porte sur la délibération du Grésivaudan du 17/12/2018 qui donnait le montant définitif de l'attribution de compensation pour Allevard ; la seconde va à l'encontre de l'émission par le Grésivaudan du titre de recette (émis le 21/12/2018) d'un montant de 829 417 €.

« On a demandé à notre avocat habituel de nous trouver un avocat spécialiste, si possible le meilleur, a justifié

Patrick Mollard, car l'enjeu porte sur 413 000 €/an. » Ce montant, qui correspond au coût annuel de transfert à charge pour la commune, est le nœud du problème : au départ il n'était que de 62 000 € et Allevard pensait même en faire une opération blanche (à zéro euro) avec la préfecture. Les choses se sont gâtées au moment où le Grésivaudan a voté son budget 2018 : l'intercommunalité évaluait à 500 000 € par an les charges de transfert, se référant à la subvention communale annuelle pour le Collet, qui était de 500 000 €. Entre-temps, la préfecture a fixé un nouveau montant à 413 000 €. Pourquoi la commune devrait-elle payer un tel emprunt annuel ? C'est bien toute la question ! Et c'est bien contre quoi elle entend se défendre.

C.F.

BRÈVES

■ Et de 7...

« C'est la 7^e délibération sur cet immeuble de l'avenue des Bains », et Jean-Luc Mollard, élu de l'opposition, finit par se demander si ce dossier est « bien sérieux ». Il a voté contre la garantie financière pour les 15 futurs logements collectifs de cet immeuble (sur un total de 52), rappelant que des riverains se plaignent déjà des nuisances à venir avec cette construction.

■ Dans les règles de l'art

Jean-Luc Mollard n'était pas plus convaincu par la délibération suivante. Un particulier a financé lui-même des travaux (pour 604 €) dans l'appartement qu'il loue et la commune propose de le rembourser. « Cela n'est pas fait dans les règles, il n'y a pas de déclaration, pas de devis. » Au total, cette décision a recueilli 4 « contre » et 3 abstentions.

PONTCHARRA

La semaine de l'enfance continue jeudi et vendredi matin au Coléo

La première matinée de la semaine de l'enfance s'est déroulée mardi matin au Coléo. De nombreux bambins, âgés de quelques mois à 3 ans, ont pu profiter des nombreuses activités qui étaient à leurs dispositions : parcours de psychomotricité, atelier autour du sable, histoires contées, bricolage et les bulles de savons que tous ont essayé d'attraper avec beaucoup de joie. Placé cette année sous le thème de la mer, deux nouvelles matinées sont programmées, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h au Coléo. L'entrée est libre.

Gérard RIGHINI



De nombreux bambins, âgés de quelques mois à trois ans, ont pu profiter des nombreuses activités qui étaient à leurs dispositions. Deux nouvelles matinées sont prévues jeudi et vendredi. Photos Le DL/Gérard RIGHINI



LE PLEYNET

La glisse en fête ce week-end avec le "Monoski revival"

Après le mondial début février, le monoski revient en force ce week-end au Pleyne. Il s'offre même quelques escapades du côté du Collet d'Allevard et de Pipay.

Jadis centré sur le monoski, ce rassemblement amical et festif de pionniers multiglisse de la première heure s'ouvre désormais à toutes et à tous aussi bien en ski, monoski, snowboard, télémark, snowscoot, skwal. Toutes les disciplines sont désormais les bienvenues. « Seule contrainte : le dress code ! », proclame Eric Franchini, dit Rico, grand organisateur de l'événement. Il faudra donc venir en tenue colorée des années 80.

Cette 19^e édition soutenue par l'entreprise du Nord-Isère Duret, une des plus anciennes fa-

briques françaises de skis, permettra également de tester les dernières évolutions techniques en matière de monoskis et de skis.

Parmi les nouveautés de ce "revival", on notera dans le programme une nocturne spéciale années 80 vendredi chez les voisins du Collet d'Allevard.

L'exposition "Fun Glisse 80" fera une halte cette année au restaurant Les Airelles, présentant au public skis, monoskis et surf des neiges.

Les temps forts

Ce jeudi 14 mars à partir de 10 h, au télésiège les Blanchons aura lieu le "Mono Fun Week Pipay" : des tests et initiations de monoski avec l'ESF.

Vendredi 15 mars à partir de

19 h : nuit du mono mais aussi du ski au Collet d'Allevard. Ambiance 1980 assurée !

Samedi 16 mars, à partir de 10 h au Pleyne, présentation des riders. À 15 h "Ride la Butte" devant Les Airelles. À 16 h 30, "petite dernière" à Pincerie. Pour finir la soirée "Akousty Roots", à 22 h avec un concert reggae au Sainbioz.

Dimanche 17 mars aura lieu à 9 h l'accueil et la présentation des riders. À 13 h, barbecue devant le club des sports et à 14 h, retour de la coupe à Prapoutel. À 16 h se déroulera la remise des récompenses au restaurant Les Airelles.

Plus d'informations auprès du Bureau d'information touristique du Pleyne : 04 76 08 75 16.



Cette année, le code vestimentaire : les couleurs fluo des années 80.